

École primaire C. PERRAULT
9 Avenue G. POMPIDOU
86000 Poitiers
Tel : 05/49/47/71/64
@ : ce.0860474y@ac-poitiers.fr

Compte-rendu du Conseil d'école du 5 novembre 2019.

Présents :

Voir liste d'émargement.

ORDRE DU JOUR :

Composition et attributions du conseil d'école
Approbation du précédent compte-rendu
Modification et vote du règlement intérieur
Vie scolaire et projets pédagogiques
Point financier et travaux
Calendrier des conseils d'école
Questions diverses

1. Composition et attributions du conseil d'école.

Les textes réglementant le conseil d'école sont rappelés. Le conseil adopte son règlement (questions écrites 48H avant le conseil, vote à main levée). Mme GAUTIER est volontaire pour la fonction de secrétaire.

2. Approbation du précédent compte-rendu.

Le compte-rendu du précédent conseil est adopté à l'unanimité.

3. Modification et vote du règlement intérieur.

Le règlement est modifié pour inclure les préconisations concernant la scolarisation

obligatoire à 3 ans.

Le règlement modifié est adopté à l'unanimité.

4. Vie scolaire : informations diverses.

- Un point est fait sur les nouveaux membres de l'équipe éducative.
- Les effectifs de l'école s'élèvent à ce jour à 331 inscrits.

Les dispositifs qui accompagnent la scolarité des élèves sont présentés au conseil avec notamment :

Dispositifs de l'Éducation nationale :

- Le REP. L'école est engagée dans des projets spécifiques au REP.
- Le RASED.
- Le dispositif UPE2A.
- L'APC.
- La médecine scolaire et plus particulièrement les consultations de l'infirmière.

Dispositifs des partenaires de l'école :

- Le PRE (programme de réussite éducative).
- Le CLAS (accompagnement à la scolarité)
- Le partenariat avec le conservatoire
- L'ACSEP (activités sportives ou culturelles sur les temps périscolaires)
- Les PDGD (spectacles et cinéma)
- Les classes de villes et les parcours citoyens
- Les ASM (activités sportives municipalisées)

Évaluations nationales.

Des évaluations nationales ont été conduites en première période au CP et au CE1.

Les principaux projets pédagogiques se déclinent comme suit :

- Journées au centre de Beauvoir pour 3 classes de maternelle,
- Séjour à la mer pour 5 classes (maternelle et élémentaires) en avril 2020,
- Les projets avec le conservatoire :
 - « Le son dessiné » pour deux classes de CE1 avec l'intervention de Marie TIJOU, artiste plasticienne. Ce projet concerne également un groupe d'enfants du périscolaire et du CLAS,
 - Les « musidanseurs » pour les CE2,
 - Deux parcours musicaux avec deux autres classes de maternelle,
- Classes de ville et parcours citoyens pour les classes élémentaires,
- « Actions parents » inscrites au projet d'école,
- Sorties scolaires déjà programmées (musée, journées découvertes, médiathèque,

- archives départementales, ...),
- Ateliers pâtisserie mensuels,
- Accueils d'étudiants du CFMI pour 3 classes de maternelle,

La sécurité à l'école :

- Un exercice incendie a été réalisé le 23 09 2019.
Un exercice attentat / intrusion (évacuation) a été réalisé le 15 10 2019 dans le cadre du PPMS.

Le calendrier des manifestations est posé :

- Marché de Noël le 17 12 2019.
- Action parents le 14 01 2020.
- La Grande Lessive le 26 03 2020.
- fête d'école le 26 06 2020.

5. Point financier et travaux.

Point financier.

Les bilans financiers de l'association de l'école sont présentés au conseil. La date de l'assemblée générale de l'ADEPCP est fixée ce même soir, 5 novembre.

Le montant de la participation financière des parents est fixé à 10 euros.

Le montant de cette participation s'élève à 2506 euros + 674 euros pour le goûter de la maternelle.

« Le son dessiné » est subventionné par le rectorat à hauteur de 750 euros. 200 euros restent à charge de l'école.

Restructuration.

La restructuration s'est achevée en fin d'été. Quelques travaux sont encore programmés (local à conteneurs, pistes graphiques notamment, ...). Le mobilier neuf a été livré également dans l'été.

Demandes.

La municipalité a recruté une animatrice pour l'accompagnement des élèves de l'ULIS pendant le temps du midi et le rectorat a octroyé des heures supplémentaires à une AVS. Ce dispositif permet un accompagnement renforcé des élèves à besoins spécifiques.

Le conseil alerte la municipalité quant à la charge de travail des ATSEM qui s'est accrue, les espaces dévolus à la maternelle étant plus grands. Le matériel pour l'entretien des locaux est souvent manquant (savon, sacs poubelles, ...). Les aspirateurs, peu puissants, sont en nombre insuffisant par exemple.

Le recours aux agents de la SATE pour les remplacements du personnel va-t-il perdurer ?

6. Calendrier des conseils.

Deuxième conseil, le 10 mars 2020.

Troisième conseil, le 9 juin 2020.

6. Questions diverses.

Pas de questions écrites pour ce conseil.

Un parent fait remarquer les problèmes actuels de chauffage. Ce dysfonctionnement est pris en compte et en cours de résolution.

Les sucreries données lors des goûters d'anniversaires suscitent un débat non tranché. Cette question sera mise à l'ordre du jour du prochain conseil.

Pour répondre aux inquiétudes de parents, il est rappelé que la loi sur le voile à l'école n'a pas été modifiée.

Des parents s'étonnent que le cendrier urbain installé devant l'école ne soit pas vidé régulièrement. Monsieur Compte rappelle que chaque concitoyen peut appeler le service « Pictavie » pour résoudre ces problèmes de voirie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La présidente

Pascale CHAUSSENERY



La secrétaire

Céline GAUTIER

